

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE D'INSTALLATION

Dimanche 05 juillet 2020 à 19h00
Salle des fêtes rue du Rhin

- 1- Désignation du doyen de l'assemblée en qualité de président de séance (article L 2122-8 CGCT)
- 2- Installation des membres du Conseil municipal dans leurs fonctions
- 3- Délibération sur le caractère de l'urgence de la convocation
- 4- Désignation du secrétaire de séance
- 5- Election du Maire (article 2122-7 CGCT)
- 6- Délibération : fixation du nombre d'adjoints (article L 2122-2 CGCT)
- 7- Election des adjoints (article L 2122-4 al. 1 CGCT)
- 8- Proclamation de l'élection du Maire et des Adjoints
- 9- Délibération : Délégation du Conseil municipal au Maire (article L 2122-22 CGCT)
- 10- Information : Délégation de fonctions du Maire aux adjoints (article L 2122-18 CGCT)
- 11- Information : Délégation de fonction du Maire à un conseiller municipal (article L 2122-18 CGCT)
- 12- Délibération : Répartition des indemnités de fonction attribuées au Maire, aux Adjoints, aux conseillers municipaux délégués et aux Conseillers municipaux
- 13- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (articles 22 à 25 CMP, L 2121-21 CGCT)
- 14- Désignation des délégués de la Commune dans les organismes extérieurs
- 15- Constitution de la commission communale des impôts directs
- 16- Constitution du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale

***Information** : le public est autorisé à participer à la séance dans la limite de 10 personnes. Une retransmission, en direct, par le Facebook live de la commune sera en outre organisée.*